Dossier de candidature

CREATION EN 2023 POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PERINATALITE ET A LA PARENTALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Porteur du projet :

1. Etablissement support

a. Identification de l'établissement ou gestionnaire :

Présentation du porteur

Nom de l'établissement support

Statut juridique

Adresse de l'établissement support

Nom, prénom, fonction et adresse mail du représentant légal de l'auteur de la demande

N° FINESS juridique et géographique

N° SIRET

Téléphone

Nom, fonction et coordonnées de la personne chargée du dossier

Apportez toute autre précision jugée nécessaire sur les activités du gestionnaire porteur :

b. Présentation des activités de l'établissement support du projet :

2. **Description du projet**

Il s'agit de décrire le projet, les motivations, le public cible, les modalités d'élaboration du projet en précisant le partenariat conformément à l'annexe 3 du cahier des charges national¹ qui fixe la liste non exhaustive des acteurs du territoire mobilisables. Décrire les modalités d'organisation du SAPPH (selon les critères de sélection définis dans l'annexe 1 du cahier des charges national).

Appel à candidature – service d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap -

¹ INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/2021/105 du 14 mai 2021 relative à la diffusion du cahier des charges national des dispositifs d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap.

3. Organisation et fonctionnement

4. Organisation et fonctionnement

a. Modalités de fonctionnement du SAPPH

Expérience et connaissance de l'établissement dans le champ du handicap

Expertise dans le champ de l'éducation, petite enfance, droit, santé (notamment sexuelle et reproductive), psychologie, santé mentale, périnatalité, social et médico-social, accompagnement / coordination de parcours, protection de l'enfance).

Présentation du fonctionnement du SAPPH:

- Moyen humain (Description de l'équipe, profils des ETP dédiés)
- Adéquation des moyens humains avec le projet
- **Mutualisation des ressources** (description des modalités de mutualisation des moyens matériels et humains)
- **Diagnostic de territoire** (caractéristiques du territoire d'implantation)
- **Périmètre d'intervention du SAPPH** (description de la zone d'implantation, fonctionnement du dispositif régional et des points d'accueil relais sur les territoires)
- Présentation du plan de formation continue du personnel
- **Présentation de la gouvernance** (composition et organisation, modalités de la participation des usagers ...)
- Calendrier de recrutement et de mise en œuvre (Décrire les différents jalons du projet et le calendrier de démarrage envisagé avec ses différentes étapes.

Modalité d'accueil et de conseil des usagers :

- Respect des recommandations nationales de bonnes pratiques HAS
- Présentation des missions du SAPPH
- Capacité à répondre aux objectifs du SAPPH

Description des locaux (conditions matérielles d'accueil, adaptations envisagées ...)

- Partenariats et coopérations formalisés et envisagés

Partenariats diversifiés

Modalités de suivi et d'évaluation (indicateurs d'activité et d'atteinte des objectifs)
b. Le financement

Expliciter les modalités d'utilisation de l'enveloppe dédiée à la création du SAPPH conformément au cadrage budgétaire prévu par l'AAC.

Appel à candidature – service d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap -